

AVIS PUBLIC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans l'ancien Hôtel de Ville, situé au 33, rue de l'Église, le 27 mars 2023 à 20 heures 15.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Ouverture de la séance
 2. Avis de convocation
 3. Séance régulière CCU 2023-03-21
 - 3.1 PIIA
 - 3.1.1 24, rue Jean-Larose
 - 3.1.2 8, rue du Sommet
 - 3.1.3 135, rue des Granges
 - 3.1.4 5, rue Renaud
 - 3.1.5 207, rue du Faubourg
 - 3.1.6 27, rue du Fourchue
 4. Règlement
 - 4.1 Adoption du règlement
 - 4.1.1 Adoption du règlement 23-833 relatif à la démolition d'immeuble patrimoniale.
 5. Période de questions
 6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 23 mars 2023.

Avis numéro : 2023-147

Martin Leith
Greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martin Leith, greffier trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. ~~Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)~~
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)

le 23 mars 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 23 mars 2023.



Martin Leith
Greffier trésorier